

Bulletin technique

Agriculture biologique

Maraîchage et Légumes

Nouvelle-Aquitaine

Planifier l'année à venir pour gagner du temps, du confort et de l'argent...

Décembre, un peu de calme ? C'est, le bon moment pour rester au coin du feu, pour planifier l'année à venir et tirer les enseignements de la précédente. Le bon moment pour imaginer la bonne année qui s'annonce !

Avantages de la planification

Une planification plus ou moins poussée (selon l'expérience et les tempéraments) aura de multiples avantages.

1. Des avantages pratiques

Organisation du travail

La plupart des questions (calendrier, surfaces, assolement, variétés..) auront été posées en amont pendant la période un peu plus creuse. En période chargée, il n'y aura donc plus qu'à s'adapter aux événements « non prévisibles » à savoir : le temps qu'il fait, les accidents climatiques ou sanitaires ou des demandes nouvelles. Toutes les questions posées et résolues en amont ne viendront pas s'ajouter aux préoccupations quotidiennes. C'est toujours ça de pris au niveau de la charge mentale !

Organisation des achats

Si vous achetez vos plants, votre fournisseur aura besoin lui aussi de caler son planning suffisamment en avance (octobre – novembre pour les plants de semaines 1 à 25 et mars pour les semaines 26 à 52).

D'autre part, la disponibilité en plants et semences est parfois réduite pour certains items. Il sera utile d'anticiper (pommes de terre, patates douces). Il en est de même pour tous les autres intrants qu'il peut être utile de commander en saison creuse : fertilisants organiques, filets anti-insectes, bâches...).

Prévoir le calendrier des cultures

A partir des besoins de commercialisation et compte-tenu des rendements espérés (ou réalisés en année de croisière), il est pertinent d'évaluer les surfaces à mettre en culture.

Les positionner sur les plans en fonction des impératifs de rotation.

A ce stade, on peut également prévoir le positionnement des engrais verts, des solarisations, des travaux de préparation de sol et des faux semis...

2. Des avantages économiques

Economies d'approvisionnement

La période est propice pour négocier ses approvisionnements (période creuse, achats groupés).

C'est également la meilleure période pour raisonner et négocier de nouveaux investissements.

Prévision des besoins en main d'œuvre

La phase de planification peut également être l'occasion de prévoir les périodes de surcharge et les besoins en main d'œuvre complémentaire.

Améliorer ses résultats techniques

Le fait de poser un regard critique sur ses réussites ou ses échecs de l'année écoulée pendant la saison creuse doit permettre de mettre en place sereinement les conditions d'amélioration.

Les pistes sont nombreuses :

- gestion de l'eau,
- gestion de la fertilisation,
- dates d'implantation,
- choix des variétés,
- investissements (binage, stockage, filets anti-insectes)...

3. Avantages commerciaux

Prévision des récoltes et des livraisons des circuits commerciaux

C'est le moment de revoir sa commercialisation.

- Quels sont les modes de commercialisation chronophages ou efficaces ?
- Quelle clientèle puis-je développer ?
- Comment mieux répondre aux demandes ?

4. Meilleur partage des décisions et de l'organisation du travail

Le fait d'écrire les tâches permet de les partager ou les attribuer entre salariés ou dirigeants.

Cela peut également permettre de mieux gérer son temps familial.

Comment planifier ?

Planifier, c'est projeter sa campagne. Mais encore faut-il avoir défini « sa destination » et « le meilleur itinéraire » pour y parvenir.

On peut proposer une démarche en 4 temps.

1. Une phase de bilan de vos atouts et de vos handicaps

- Mes cultures (analyse des réussites et des échecs)
- Mes clients et mes ventes.
- Chiffre d'affaires / temps de travail, développement possible ou souhaitable.
- Ma situation financière, trésorerie, comptabilité.
- Mon travail, ma santé, mes souhaits...

Cette analyse peut être pluriannuelle ou annuelle. L'analyse pluriannuelle permet de distinguer les tendances lourdes des incidents de parcours. Le regard extérieur (conseiller, technicien, collègue, travail de groupe) peut être précieux pour enrichir ce travail.

2. Une phase de choix qui définira la destination pour l'année

- Clients et ventes
- Assolement. Calendrier des cultures
- Intrants
- Aménagements, investissements
- Organisation du travail

3. Une phase d'écriture du plan d'action

Vous avez choisi la destination. Il faut maintenant baliser l'itinéraire pour arriver à bon port. Vous devez mettre en place un plan d'action chronologique « qui fait quoi, quand ».

4. Une phase de vérification des points de passage

Une fois la machine lancée, il faut vérifier qu'elle avance à la bonne vitesse et dans la bonne direction.

- Le plan d'action a-t-il été respecté ?
- les échéances sont-elles tenues ?

Ce contrôle du plan d'action et des objectifs vous permet de vous recalculer d'une année sur l'autre et de savoir si les objectifs étaient trop ambitieux ou irréalistes.

Les outils de planification

Planning des ventes

Pour chaque clientèle (marché, paniers, magasins...), évaluer les quantités à fournir par semaine ou par mois.

Eventuellement revoir les acheteurs et négocier (contractualisations).

Le cas échéant, c'est le moment d'opérer un tri sur ses circuits commerciaux en fonction du rapport chiffre d'affaires / temps de travail.

En conclusion

L'avantage majeur d'une bonne planification est avant tout de vous projeter et de donner du sens à vos décisions.

Les événements ne sont plus subis ; ils sont **anticipés**. Le pire étant de ne rien décider et d'agir sous la contrainte qu'elle soit économique, climatique ou organisationnelle.

Si la planification est un investissement en temps, c'est aussi une démarche qui permet de se repérer et de capitaliser les réussites.

Ressources Bulletin de Santé du Végétal



Rendez-vous sur la page BSV de la Chambre régionale d'agriculture : bsv.na.chambagri.fr

Vous y trouverez les BSV Légumes et Cultures spécialisées :

<https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/agro-environnement/ecophyto/surveillance-biologique-du-territoire/bsv-legumes-et-cultures-specialisees/>

7 éditions sont disponibles :

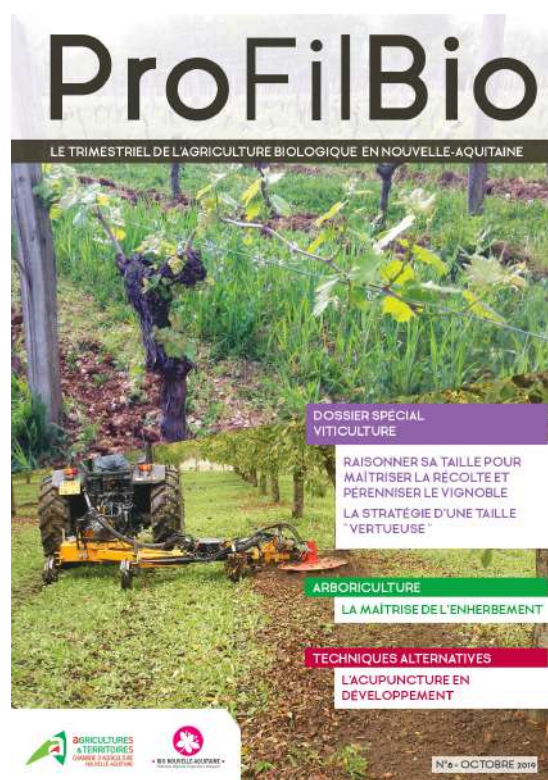
- [Petits Fruits](#)
- [Légumes de plein champ et d'industries](#) (Sud Nouvelle-Aquitaine)
- [Maraîchage Nord Nouvelle-Aquitaine](#) (16/17/79/86/87)
- [Maraîchage Sud Nouvelle-Aquitaine](#) (24/33/40/47/64/19)
- [Melon Nord Nouvelle-Aquitaine](#)
- [Melon Occitanie](#)
- [Pomme de Terre](#)

Vous y trouverez également les BSV Horticulture et Pépinières :

<https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/agro-environnement/ecophyto/surveillance-biologique-du-territoire/bsv-horticulture-pepiniere/>

Pour recevoir les éditions BSV Nouvelle- (gratuit) : <http://archives emailing-asp.com/4/3360/inscription.html>

Ressources : la revue technique ProFilBio (numéro 8 - octobre 2019)



Revue technique dédiée à l'AB, publiée par les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine et la Bio Nouvelle-Aquitaine.

➤ **Pour recevoir les prochains numéros de ProFilBio** (envoi mail), merci de vous inscrire (gratuit) en cliquant sur le lien suivant : <https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/filieres-et-territoires/agriculture-biologique/publications/profilbio/formulaire-profilbio/>

➤ Prochain numéro : **février - mars 2020**

Ressources : Newsletter de l'@B

« Les actualités AB des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine »



- Pour recevoir les prochaines newsletters : merci d'adresser votre demande aux contacts en fin de document.
- Les newsletters sont mises en ligne sur le site de la Chambre régionale d'agriculture : <https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/filieres-et-territoires/agriculture-biologique/actualites/>
- Prochaine newsletter : **janvier 2020**

Contacts en département

Chambre d'agriculture de la **Charente**
Sylvie SICAIRE :
sylvie.sicaire@charente.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la
Charente-Maritime
Benoît VOELTZEL
benoit.voeltzel@charente-maritime.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Corrèze**
Jean-Claude DUFFAUT
jc.duffaut@correze.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Creuse**
Noëllie LEBEAU
noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Dordogne**
Nathalie DESCHAMP
nathalie.deschamp@dordogne.chambagri.fr

En **Gironde**
Ophélie Barbarin
conseilmaraichage33@gmail.com

Chambre d'agriculture des **Landes**
Emmanuel PLANTIER
emmanuel.plantier@landes.chambagri.fr

Chambre d'agriculture du **Lot-et-Garonne**
Cécile DELAMARRE
cecile.delamarre@lot-et-garonne.chambagri.fr

Chambre d'agriculture des
Pyrénées-Atlantiques
Maylis LOYATHO :
m.loyatho@pa.chambagri.fr

Chambre d'agriculture des **Deux-Sèvres**
Romarc CHOUTEAU
romarc.chouteau@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Vienne**
Geoffrey MONNET
geoffrey.monnet@vienne.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Haute-Vienne**
Christophe DERUELLE
christophe.deruelle@haute-vienne.chambagri.fr

Ce bulletin a été réalisé par le groupe production des Chambres d'agriculture « Maraîchage et Légumes bio », animé par Nathalie DESCHAMP (CDA 24), avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Etat, l'Europe et l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

